



WHY JOIN CMHA-S/M?!

As a nation-wide organization, the Canadian Mental Health Association (CMHA) promotes the mental health of all and supports the resilience and recovery of people experiencing mental illness. The CMHA accomplishes this mission through advocacy, education, research and service.

All Staff are Eligible for:

- Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)
- Employee & Family Assistance Program
- Paid Holiday Float Day
- Professional Development Opportunities

CMHA-S/M JOB POSTING: 24-31

Coordinator, Justice

Department	: Clinical Services
Employment Status	: Up to 12-month with a possibility of extension
Hours per Week	: 35 hours per week
Work Location	: 111 Elm Street, Sudbury, ON
Union Membership	: This is a non-unionized position
Posting Deadline	: Open until filled

RESPONSIBILITIES:

Reporting to the Manager, of Clinical Services, the Justice Coordinator is responsible for coordinating the activities of the Justice Case Management team and program.

The Coordinator will be required to work weekdays and as part of a regular on-call rotation; evening and weekends as required.

QUALIFICATIONS:

- Completion of a bachelor's degree in health, social services or related discipline. Consideration will be given to those who are working towards completion of a degree; OR
Completion of a 2 year diploma plus 5+ years working within CMHA-S/M
- Professional Designation/Certification is required. This may include:
 - Registration, in good standing, with a regulating professional body e.g. Ontario College of Social Workers and Social Service Workers (OCSWSSW); or
 - Certification, in good standing, with a professional certifying organization** within health or social service fields e.g. Certified Psychosocial Rehabilitation Recovery Practitioner (CPRRP) from Psychosocial Rehabilitation (PSR Canada), or
 - Working towards registration or certification in one of the above within 6 months of hire.
- Minimum of 2 years of experience in mental health and substance use field is required.



Canadian Mental
Health Association
Sudbury/Manitoulin
Mental Health &
Addiction Services

Association canadienne
pour la santé mentale
Sudbury/Manitoulin
Services de santé mentale
& de toxicomanie

- Demonstrated comfort and confidence providing direct support to individuals impacted by mental illness and substance use.
- Strong communication skills are required.
- 1-year supervisory experience is preferred.
- Fluency in English is required. Advanced conversational French is an asset.
- Proficiency with Microsoft Office Suite is required.
- Knowledge and application of quality improvement methodology is preferred.
- Reliable vehicle is required.
- Certification in Non-Violent Crisis Intervention (NVCI), Mental Health First Aid, First Aid & CPR and Applied Suicide Intervention Skills Training (ASIST) are assets.

***Organization must have a written code of ethics, core values and standards that are consistent with those of CMHA-S/M. Certification must require members to meet a core set of competencies, have a requirement for continuous learning to maintain certification and be approved by*

SALARY INFORMATION:

Hourly: Step 1: \$36.81- Step 5: \$43.31

Annual: Step 1: \$ 67,001.72-Step 5: \$ 78,825.53

****Successful candidates for this position will start at Step 1 of the salary grid.***

HOW TO APPLY

Please submit your cover letter and resume to: recruitment@cmha-sm.on.ca

- *CMHA-S/M is an equal opportunity employer. CMHA-S/M follows Accessibility for Ontarians with Disabilities Act (AODA) legislation and supports persons with disabilities with accommodations. Please notify us if you have any accessibility requirements.*
- *Personal information submitted will be used for the purpose of determining suitability for this/these positions only.*
- *All applicants are thanked for their interest; however, only those selected for an interview will be contacted.*
- *We do not make assumptions about people's pronouns and identity and are committed to creating an environment where it is safe to share and ask.*



POURQUOI VOUS JOINDRE L'ACSM !?

À titre d'organisme national, l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) fait la promotion de la santé mentale pour tous et favorise la résilience et le rétablissement des personnes souffrant de maladies mentales. L'ACSM réalise cette mission par l'entremise de la défense des droits, de l'éducation, de la recherche et de la prestation de services.

Tous employés sont admissibles:

- Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)
- Programme d'aide aux employés et à leurs familles
- Une journée de congés payés par an.
- Possibilités de perfectionnement professionnel

L'ACSM – S/M l'offre d'emploi – 24-31 Coordonnateur, Justice

Département	: Services cliniques
Statut d'emploi	: Contrat de 12 mois avec possibilité de prolongation
Heures par semaine	: 35 heures par semaine
Lieu de travail	: 111 rue Elm, Sudbury, ON
Syndicalisation	: Ce poste est non syndiqué
Date limite	: Le 18 novembre 2024, 12 h 30

RESPONSABILITÉS :

Relevant du gestionnaire des services cliniques, le coordonnateur de la justice est responsable de coordonner les activités de l'équipe et du programme de gestion des cas en justice.

Le coordonnateur devra travailler en semaine et dans le cadre d'une rotation régulière sur appel ; le soir et les fins de semaine, au besoin.

Pour plus d'informations, [veuillez consulter l'offre d'emploi complète.](#)

COMPÉTENCES :

- Baccalauréat en santé, en services sociaux ou dans une discipline connexe. Une attention particulière sera accordée aux personnes qui travaillent en vue de l'obtention d'un diplôme ; OU Diplôme de 2 ans et plus de 5 ans de travail au sein de l'ACSM-S/M.
- Une désignation/certification professionnelle est requise. Il peut s'agir de
 - Inscription, en règle, auprès d'un organisme professionnel de réglementation p. ex., L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (OTTSTTSO), ou
 - Certification, en règle, auprès d'un organisme professionnel de certification** dans les domaines de la santé ou des services sociaux (p. ex., PRRPP de RPSP Canada), ou
 - Travaillé en vue d'une inscription ou d'une certification dans l'un des domaines susmentionnés dans les 6 mois suivant l'embauche.



- Un minimum de deux ans d'expérience dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie est requis.
- Une aisance et une confiance démontrées dans la fourniture d'un soutien direct aux personnes touchées par la maladie mentale et la toxicomanie.
- De solides compétences en communication sont requises.
- Une expérience de supervision d'un an est préférable.
- La maîtrise de l'anglais est requise. La conversation avancée en français est un atout.
- Maîtrise de la suite Microsoft Office requise.
- La connaissance et l'application de la méthodologie d'amélioration de la qualité sont souhaitées.
- Un véhicule fiable est requis.
- Une certification en intervention non violente en cas de crise (NVCI), en premiers secours en santé mentale, en premiers secours et en réanimation cardio-pulmonaire, ainsi qu'une formation appliquée en techniques d'intervention en cas de suicide (ASIST) sont des atouts.

**L'organisation doit avoir un code d'éthique écrit, des valeurs fondamentales et des normes qui sont conformes à celles de l'ACSM S/M. La certification doit exiger que les membres possèdent un ensemble de compétences de base. Avoir une exigence d'apprentissage continu pour maintenir la certification et être approuvé par CMHA-S/M.*

ÉCHELLE SALARIALE :

Horaire : Étape 1 : 36,81 \$ - Étape 5 : 43,31 \$

Annuel : Étape 1 : 67 001,72 \$ - Étape 5 : 78 825,53 \$

*Les candidats retenus pour ce poste débiteront à l'étape 1 de la grille salariale.

COMMENT POSTULER

Veillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitæ, aux :

recruitment@cmha-sm.on.ca

- *L'ACSM – S/M est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Elle respecte la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et appuie les personnes handicapées en leur offrant des mesures d'adaptation. Veuillez nous indiquer si vous avez des exigences en matière d'accessibilité.*
- *Les renseignements personnels soumis ne serviront qu'à établir votre admissibilité à ce poste.*
- *Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.*
- *Nous ne faisons pas d'hypothèses sur les pronoms et l'identité des gens et nous nous engageons à créer un environnement où il est sûr de partager et de demander.*